

Alcool au volant

$\geq 0.05 \text{ mg/l}$
 $\geq 0.10 \text{ ‰}$



mg/l : taux d'alcool dans l'air expiré
‰ : taux d'alcool dans le sang

Interdiction de conduire sous l'influence de l'alcool (zéro pour mille)

- Les transporteurs professionnels de personnes
- Les conducteurs de camions
- Les élèves conducteurs et leurs accompagnants
- Les détenteurs d'un permis à l'essai

➔ **avertissement**

➔ cumulé avec une autre infraction légère :
retrait de permis de minimum 1 mois

➔ mesure administrative existante au cours des deux années précédentes :
retrait de permis de minimum 1 mois

Il est considéré qu'il y a influence de l'alcool lorsque le contrôle révèle un taux $\geq 0.05 \text{ mg/l}$ ou $\geq 0.10 \text{ ‰}$



Alcool au volant

0.25 – 0.39 mg/l
0.50 – 0.79 ‰



mg/l : taux d'alcool dans l'air expiré
‰ : taux d'alcool dans le sang

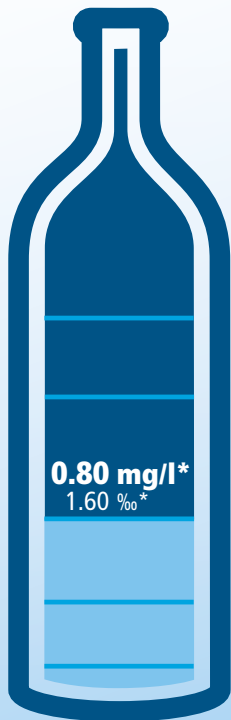
**Ebriété « non qualifiée »
(entre 0.25 mg/l et 0.39 mg/l
ou entre 0.50 ‰ et 0.79 ‰)**

➔ **avertissement**

➔ **cumulé avec une autre infraction légère :
retrait de permis de minimum 1 mois**

➔ **mesure administrative existante au cours
des deux années précédentes :
retrait de permis de minimum 1 mois**

Alcool au volant



dès 1.00 mg/l*
dès 2.00 ‰*

0.80 – 0.99 mg/l*
1.60 – 1.99 ‰*

0.80 mg/l*
1.60 ‰*

0.60 – 0.79 mg/l
1.20 – 1.59 ‰

0.40 – 0.59 mg/l
0.80 – 1.19 ‰

mg/l: taux d'alcool dans l'air expiré
‰: taux d'alcool dans le sang

Première ébriété « qualifiée » (≥ 0.40 mg/l ou ≥ 0.80 ‰)

➔ Retrait de permis: 6 mois au minimum
(si aptitude confirmée*)

➔ Retrait de permis: 5 mois au minimum
(si aptitude confirmée*)

*Un examen médical (expertise médico-légale)
est préalablement ordonné en cas de conduite en état
d'ébriété avec un taux supérieur ou égal à 0.80 mg/l
ou 1.60 ‰

➔ Retrait de permis: 4 mois au minimum

➔ Retrait de permis: 3 mois au minimum